

Séance du 3 mai 2021

L'an deux mil vingt et un, le trois mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué (*convocations expédiées le 27/04/2021*) s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des Ajoncs d'Or, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLAUME, Maire.

Affichage porte de la Mairie et de la salle des Ajoncs d'Or le 27/04/2021

Présents : MM. GUILLAUME Alain – NOGUES Loïc - THOME Valérie- COJEAN François - SAGUET Emmanuelle - VIDCOQ Marc - LE DEUFF Olivier - GAUTHIER Olivier - OLLITRAULT Michelle - - LE POTIER Marie-Laure - JAN Antoine- LE VERGE Stéphane- LE MARCHAND Fabienne

Absents excusés : GOURIN Magalie donne procuration à Valérie THOME

LE MAINTTEC Gwenaëlle donne procuration à François COJEAN

Secrétaire de séance : M. SAGUET Emmanuelle

1. Point Covid / vaccinations + 70 ans

103 prises de rendez-vous ont été réalisés par la mairie pour des personnes âgées de 70 ans et + 99 courriers ont été adressés aux personnes âgées de 70 et + pour inviter les personnes non encore vaccinées à passer par la mairie pour les rendez-vous à la vaccination.

2. Voirie / circulation Anne de Bretagne

- Kerjoie : il reste à matérialiser le rond-point à l'intersection de l'impasse Jacques Cartier et de la rue Anne de Bretagne, les gazons ont été semés lors des matinées dispositif « argent de poche ». Deux plots plastiques ont été rajoutés devant les stationnements à l'arrivée vers la place du Champ de Foire
- Rue de Rohan : les caniveaux préfabriqués ont été supprimés car ils se cassaient et devenaient bruyants pour le voisinage, remplacés par bitume.
- Le radar pédagogique va être installé rue de la Gare d'ici une dizaine de jours
- Les travaux au cimetière « jardin de souvenir » sont achevés, budget engagé de 6194 €
- Enterrement du réseau électrique par l'entreprise STArmor à Kerdudaval. Une visite sur site est à prévoir (fossé).

3. Emprunt

Afin de financer les travaux de voirie et comme convenu lors du vote du budget primitif, il convient de réaliser un emprunt d'un montant de 350 000 €.

3 banques ont été consultées sur la base d'un emprunt de 350 000 €, à taux fixe et sur une durée de 20 ans. Ces 3 banques ont fait des offres examinées en commission finances ce jour.

La banque la mieux-disante est le CMB avec une offre au taux de 0.75% soit un coût total de 27 233 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette offre et autorise Mr Le Maire à signer le contrat de prêt.

4. Cheval Noir : calendrier de démolition et travaux

Les travaux de démolition devraient démarrer vers le 15 juin pour une durée de 7 semaines.

5. Eternel Printemps

- Recrutements :

Mr Hervé SAGUET est mis à disposition par DES pendant 6 mois et est en charge de l'intendance de l'exposition (aménagement et installation des locaux, mise en place de l'exposition, animations des groupes d'élèves et d'adultes ...).

D'autre part, la commune a pu s'attacher les services de **Madame Anna MEVEL** en master médiation tourisme culturel à la Sorbonne en qualité de stagiaire pour une durée de 5 mois. Son rôle est d'assister Hervé et de gérer le volet accueil écoles/ALSH.

Elle percevra une gratification de stage de 3.90 € net de l'heure.

Par ailleurs, DES nous met à disposition pour une durée de 3 mois, **Mr René-Jacques TOSTIVIN**, caradocéen, peintre en bâtiment. Ses missions sont la réfection de peinture dans différents bâtiments, à savoir :

Cantine : peinture hall, vestiaire et sanitaires

Résidence du Centre : hall d'escalier + portes d'entrées

Mairie : hall d'attente et bureaux accueil

Salle des fêtes : peinture, rideaux de scène ...

Il commencera sa mission par la pose de la moquette au sol de la galerie.

Emplois saisonniers : la commission du personnel se réunira vendredi 7 mai à 17h30 afin d'examiner les besoins et les candidatures.

- **Exposition**

Galerie : 30 m linéaires d'exposition

Ouverture en haute saison du 12/07 au 31/08 : tous les jours de 11h à 18h, en dehors de cette période elle sera fermée au public le lundi, les horaires seront les mêmes.

Circuit : 3 points marquants = l'église et son secteur, l'étang et la galerie

A noter, que 3 vitrines seront décorées par des fresques de l'artiste.

Ateliers animation écoles/ALSH, à la salle des Ajoncs d'Or : création objets, mini conférence avec présentation de l'art naïf primaire ...

Aire de pique-nique pour les groupes d'élèves au relais rando.

Les élus souhaiteraient que les commerces soient ouverts au maximum et que le magasin Servad soit notamment ouvert le dimanche matin.

Communication et inauguration : Mr Le Maire informe l'assemblée qu'une conférence de presse aura lieu une semaine avant l'ouverture de l'expo.

Partenaires de communication : le magazine « Ici et là », le Département, (affichage arrêts bus), le site de l'office du tourisme Bretagne, Ouest France, France 3, France Bleue Armorique.

Inauguration : Au vu du contexte sanitaire actuel et de l'approche des échéances électorales de juin, il ne sera pas possible d'organiser une inauguration avec vin d'honneur.

Les élus partent sur l'idée d'une ouverture de l'exposition avec mots d'accueil et de présentation de l'expo puis circuit en visite libre. Seront invités : les élus du Conseil Municipal, le personnel communal, les présidents d'association, la population par voie de presse et les maires des communes de LCBC et de Pontivy Communauté.

L'idée de remise d'un petit sac avec flyer et programme de toute la période a retenu l'attention de l'assemblée.

Sponsors : recherche de sponsors en cours afin de contribuer au budget de l'exposition, en complément des subventions de 40 000 € accordées par l'Etat et de la subvention de 3 000 € attribuée par LCBC à l'association Kar'anim.

6. Bulletin municipal Mai / Juin

Le bulletin est en cours d'impression et devrait être distribué début semaine prochaine

7. Questions diverses

- **Dispositif « argent de poche »**

Opération réalisée avec succès, pleine satisfaction des 12 jeunes encadrés par 6 bénévoles.

- **Maison des 4 Clos : location**

Suite à une demande de Gélagri d'un bail précaire de 6 mois pour un de ses cadres, notre maison nouvellement acquise a été meublée et peut être louée à Gélagri pour la somme de 600 € charges comprises (EDF, SAUR,...). Un forfait de 200 euros serait convenu pour la tonte de la pelouse pendant la période. Cette maison sera mise en location pour 5 mois.

- **Contrat association école Ste Thérèse**

Suite à la rencontre avec l'OGEC le 12 avril dernier, après présentation de leurs comptes et de leurs projets et au vu du nombre d'élèves la somme proposée pour l'exercice 2021 s'élève à 24 352 €, soit :

5 janvier 2021 : 8118 €

5 avril : 8 117 €

5 septembre : 8117 €

Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante.

- **PLUI-H : délégation par LCBC au profit de la commune, de l'exercice du droit de préemption urbain dans les zones U et AU**

Le Conseil Communautaire de Loudéac Communauté-Bretagne Centre, réuni le 9 mars 2021, a instauré un droit de préemption simple sur l'ensemble des zones U et AU du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, opposable à compter du 19 mars 2021.

Le champ d'application du droit de préemption excédant les compétences statutaires obligatoires, optionnelles et facultatives de l'intercommunalité, le Conseil Communautaire a souhaité déléguer aux communes, chacune pour le territoire qui la concerne, l'exercice de ce droit de préemption simple sur les zones U et AU, à l'exception des zones UY, AUY, UT, AUT, UZ, AUza.

Vu les articles L. 5211-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

Vu l'article L. 211-1 et suivants et L.213-3 du Code de l'urbanisme ;

Vu la délibération en date du 9 mars 2021 du Conseil Communautaire de Loudéac Communauté-Bretagne Centre relative au droit de préemption urbain,

Considérant que la commune a vocation à exercer le droit de préemption urbain dans les zones U et AU à vocation résidentielle ;

Considérant l'intérêt pour la commune de ST CARADEC d'être délégataire du droit de préemption urbain en vue d'assurer la maîtrise foncière de son territoire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE d'accepter la délégation par Loudéac Communauté-Bretagne Centre au profit de la commune de [à compléter], de l'exercice du droit de préemption urbain dans les zones U et AU, à l'exception des zones UY, AUY, UT, AUT, UZ, AUza.

- **Elections Départementales et Régionales – permanences bureaux de vote et dépouillement**

En vue de l'organisation matérielle et du déroulement des élections des 20 et 27 juin prochain, au vu du contexte sanitaire actuel, et à la demande des services préfectoraux, Mr Le Maire propose aux élus de s'inscrire dès à présent pour la tenue du bureau de vote ou de dépouillement. En effet, les membres de ces bureaux devront être vaccinés ou avoir réalisés un test avant le jour de l'élection, la liste des membres des bureaux de vote devra être communiquée à la Préfecture avant le 21 mai.